

**Dix-huitième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**(27 janvier – 7 février 2014)**

**Erythrée**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 3 février 2014 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer \* ainsi que la délégation \*.

La France prend note des contacts entrepris dès 2012 entre la Haut-Commissaire aux droits de l'Homme et le gouvernement érythréen en vue de débattre des moyens d'aider l'Erythrée à faire face aux problèmes auxquels le pays est confronté en la matière. Elle prend note également des progrès réalisés en matière de droits sociaux, notamment la santé.

La France demeure néanmoins très préoccupée par la situation des droits de l'Homme en Erythrée et souhaiterait faire les recommandations suivantes aux autorités :

1/ Mettre en œuvre les recommandations du précédent examen périodique universel, notamment la ratification de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, de la

Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, ainsi que du Statut de Rome ;

2/ Abolir la peine de mort ;

3/ Prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin aux arrestations arbitraires et aux détentions prolongées, sans inculpation et sans jugement, notamment pour des motifs politiques ;

4/ Garantir le droit à la liberté d'expression, de pensée, de conscience et de religion ou de conviction, ainsi que le droit de réunion pacifique et le droit à la liberté d'association ;

5/ Mettre fin à la pratique du service national à durée illimitée et prendre, en concertation avec ses partenaires, les mesures propres à mettre fin au phénomène migratoire et aux trafics d'êtres humains touchant des milliers d'Erythréens, notamment des enfants ;

6/ Poursuivre les efforts engagés depuis 2007 afin de promouvoir le droit des femmes et en particulier l'interdiction de toutes les formes de mutilations génitales féminines ;

7/ Coopérer pleinement avec les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, notamment avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'Homme en Erythrée.

Je vous remercie./.